



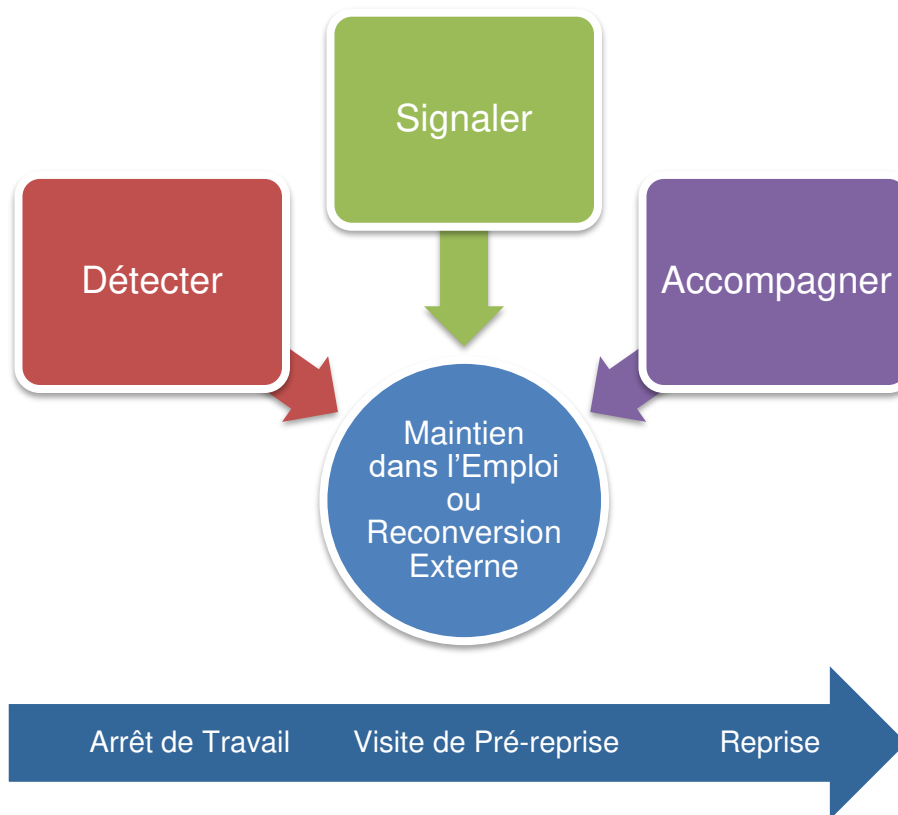
Prévention de la désinsertion professionnelle

L'offre de service de l'Assurance Maladie

Séminaire Société Médecine du travail Midi-Pyrénées du 6 Juin 2019

Objectif

- Un dispositif coordonné et proactif en faveur du maintien dans l'emploi



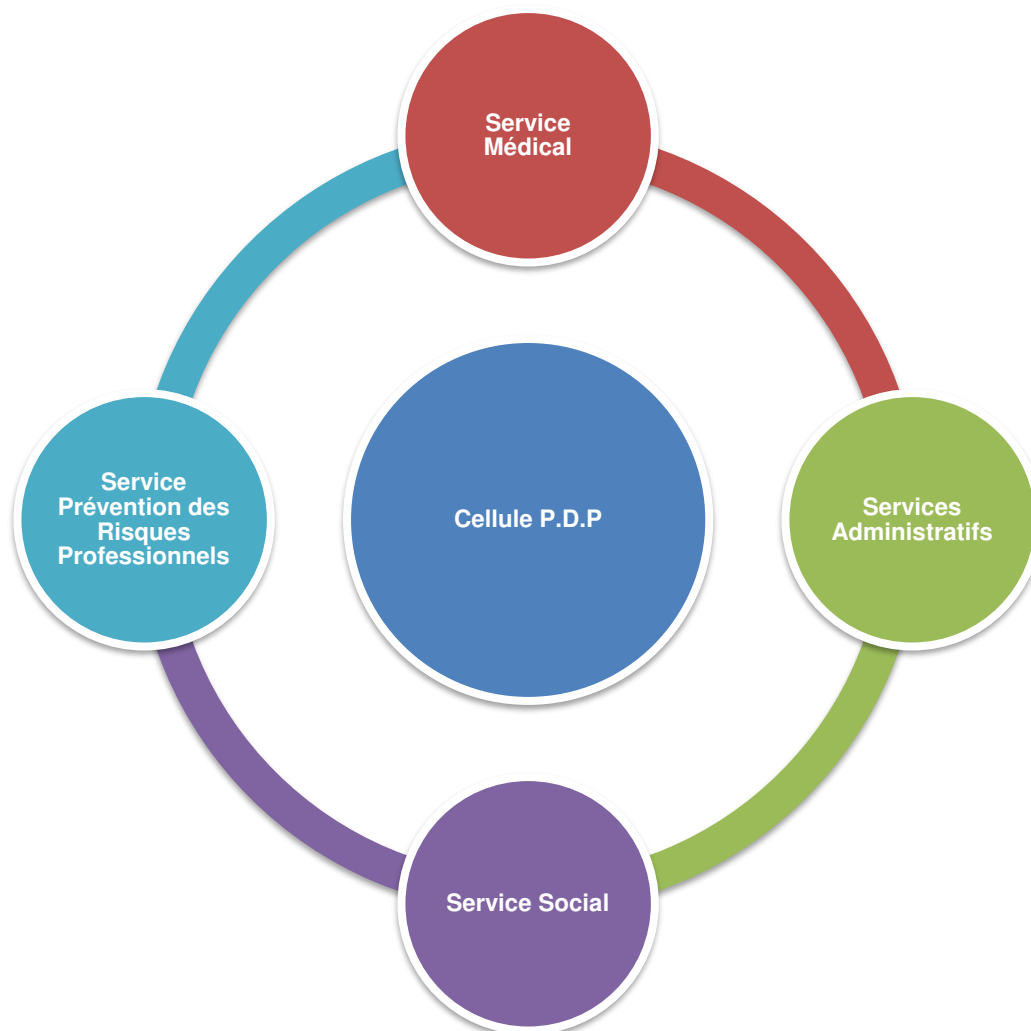
Qui peut bénéficier de ce service?

- Le salarié en arrêt de travail (maladie, invalidité, accident de travail ou de trajet, maladie professionnelle) qui présente un risque d'inaptitude à son poste de travail.

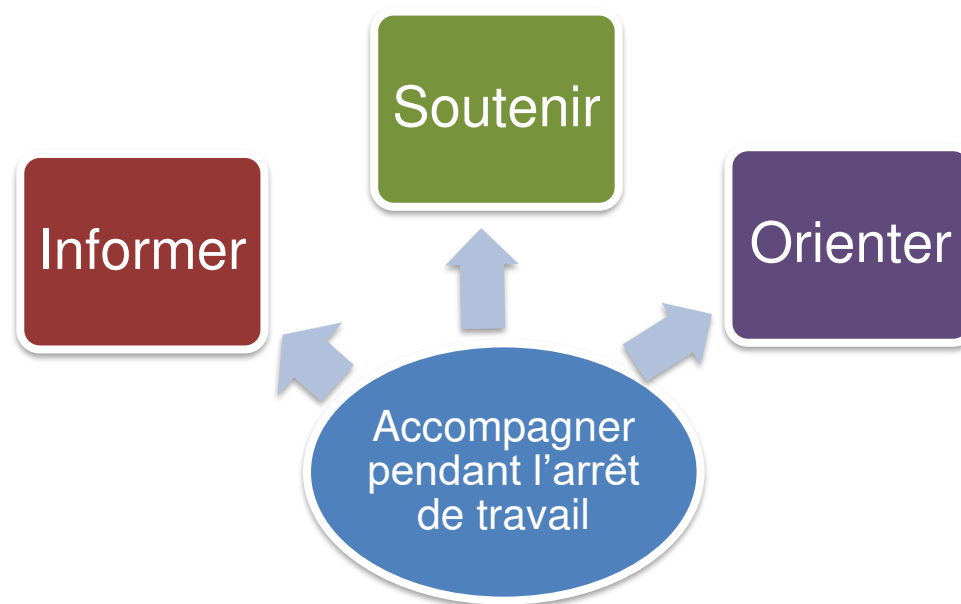
Comment?

- Il s'agit de définir avec lui la prise en charge adaptée à sa situation et mettre en œuvre durant son arrêt de travail les dispositifs qui permettront une reprise d'activité.

Organisation



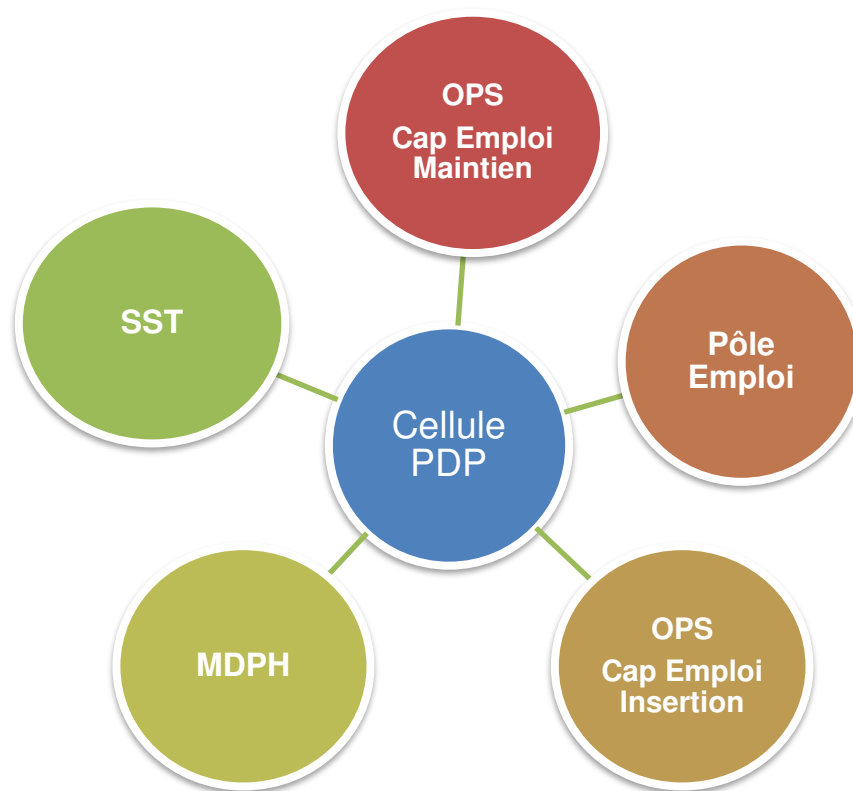
Rôle du Service Social



Interventions Individuelles et Collectives

Rôle du Service Social

Interface Partenaires



- **Préparation du projet de maintien dans l'emploi ou de reconversion (pendant l'arrêt de travail)**
 - ❖ Les actions collectives PDP du service social
 - ❖ Les actions de remobilisation précoces
 - ❖ L'Essai Encadré

- **Aménagement du temps de travail (à la reprise d'activité)**
 - ❖ Le temps partiel thérapeutique ou reprise de travail à temps léger (AT/MP)
 - ❖ La pension d'invalidité

- **Préparation du changement de fonction (à la reprise d'activité)**
 - ❖ Le Contrat de Rééducation Professionnelle chez l'Employeur (CRPE)

L'essai encadré



L'Assurance Maladie
Risques Professionnels en ligne

Des infos et des services sur
ameli.fr/employeur

- Renseignez-vous sur les démarches qui concernent vos salariés.
- Informez-vous sur les risques propres à votre secteur d'activité.
- Engagez-vous dans des actions de prévention.
- Accédez aux informations pour mieux comprendre vos cotisations.
- Plus de renseignements au

3646 Service 0,06 € / min
* prix appel

Arrêt de travail :
Anticipez le retour de votre salarié
avec l'Essai encadré

ameli.fr

Objectif: Tester et valider un projet professionnel.

Exemple d'essai encadré

- Madame 55 ans. CDI, travaille à temps plein, en tant qu'aide à domicile depuis 17 ans dans la même entreprise. Madame a obtenu un CAP bureautique en 1982, mais n'a jamais exercé dans ce domaine.
- En arrêt de travail pour maladie depuis le 17/04/2018, pour des troubles articulaires (épaule, genou). Madame est bénéficiaire de la RQTH.
- Inaptitude au poste statuée par le médecin du travail.
- Identification d'un poste d'agent d'accueil par Madame, libéré par un départ à la retraite proche.
- Au cours de l'accompagnement social, un essai encadré est proposé et accepté par Madame.
- Coordination et partenariat avec le médecin du travail. Validation par la cellule PDP.
- Essai encadré réalisé sur le poste d'agent accueil, qui a permis à Mme de valoriser ses compétences relationnelles et de se projeter vers un nouveau métier.
- A l'issue de ce test, un CRPE a été proposé et a permis à Mme d'être maintenue en emploi, dans son entreprise.

Exemple d'essai encadré

- Madame 47 ans, CDD, travaille à temps partiel en tant qu'aide cuisinière, dans un restaurant. Mme n'est pas titulaire de la RQTH.
- En arrêt de travail, indemnisée en accident de travail depuis août 2018, suite à une agression sur son lieu de travail. Agression qui l'a fragilisé psychologiquement (perte de confiance, besoin de réassurance).
- Mme sera consolidée par le médecin conseil fin mai 2019.
- Elle aime son métier et souhaite, après cette longue période de soins, s'y confronter pour faire le point sur ses capacités et reprendre confiance en elle. Elle connaît une association d'insertion qui serait d'accord pour l'accueillir 3 jours.
- Essai encadré validé par le médecin traitant et par la cellule PDP.
- Essai réalisé du 21 au 28 avril 2019.

Le C.R.P.E

Objectif: Accompagner un reclassement interne ou externe par la mise en place d'un plan de formation tutoré.

Exemple de CRPE

- Monsieur 35 ans, CDI emballeur dans une entreprise de découpe de métaux depuis 8 ans.
- Arrêt de travail, problématique de dos. Restriction dans les capacités à porter du lourd, manipulation
- Proposition de reclassement sur un poste de découpe et soudure au plasma
- Formation nécessaire en interne par tutorat
- Négociation avec l'employeur par Cap emploi et médecin du travail
- Accompagnement par le service social du salarié
- Rencontre multipartite
- Démarrage et suivi